

3. LA MAISON À TOIT MANSARDÉ 1860 À 1910

HISTORIQUE

La maison à toit mansardé se reconnaît par son toit composé de deux pentes successives: le terrasson (portion supérieure du toit, à pente douce) et le brisis (portion inférieure du toit, à pente très raide). Ce toit brisé peut être à deux ou à quatre versants. Le toit mansardé ajoute un certain cachet à la maison, mais il est plus coûteux à construire, puisque plus complexe. Ce type de maison convient parfaitement aux familles nombreuses, puisque le toit brisé permet d'habiter complètement l'étage supérieur.

Bien que les toits mansardés datent du 17^e siècle en France, c'est à la fin du 19^e siècle que ce type de toit est popularisé chez nous, à travers les catalogues de maisons qui proviennent des États-Unis.

Certaines sources attribuent à l'architecte François Mansart (1598-1666), l'apparition des toits à pentes brisées, auxquels il aura laissé son nom.

VARIANTES



1870



1886



1896



1901

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

VOLUMÉTRIE

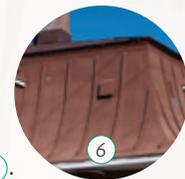
- » Plan rectangulaire ou carré;
- » Rez-de-chaussée généralement près du sol ①;
- » Espace habitable sur un étage et demi;
- » Toiture brisée, avec brisis galbé ② et terrasson ③, avec ou sans pignon. Le brisis est percé de lucarnes à pignon (voir photo 1895) ou cintrées ④;
- » Avec ou sans galerie, sous débordement de larmier (voir photo 1886) ou toit à auvent ⑤;
- » Ouvertures disposées symétriquement en façade.



REVÊTEMENTS

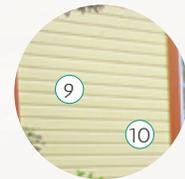
Toiture

- » Tôles à baguette ⑥, à la canadienne ⑦, ou nervurées ⑧.



Murs

- » Planches horizontales peintes ⑨;
- » Planches cornières et chambranles d'une couleur distincte ⑩;
- » Briques d'argile ⑪, parfois avec chaînage d'angle ⑫ et couronnement d'ouverture ⑬;
- » Pierres ⑭.



PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR RÉNOVER

- » Il vaut toujours mieux entretenir que réparer et il vaut toujours mieux réparer que remplacer;
- » Respecter le style et l'époque du bâtiment en termes de volumétrie, de disposition des portes et des fenêtres sur les façades, de types de revêtements sur les murs et la toiture, de modèles de fenêtres, d'ornementation et de couleurs;
- » Recourir à des interventions réversibles qui n'affecteront pas de manière définitive le bâtiment;
- » Considérer une rénovation de qualité comme un investissement à long terme;
- » Consulter un professionnel ou un inspecteur en bâtiment de la Ville de Saguenay en cas de doute ou de travaux majeurs.

Information: 418 698-3112



...
Exemple
à suivre
...

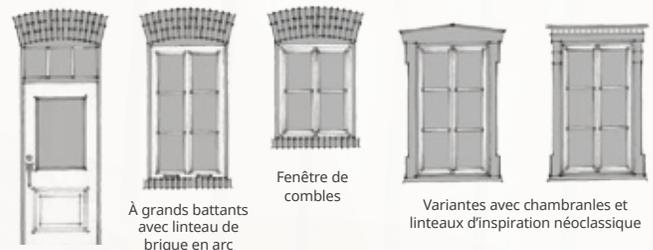
CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

OUVERTURES

- » Disposées symétriquement sur la façade;
- » Alignées entre les étages sur la façade et les côtés;
- » Les portes et fenêtres sont pourvues de chambranles moulurés de quatre à six pouces de largeur et de linteaux de formes diverses, ou couronnées d'un assemblage de briques en arc ou en plate-bande (dans le cas des maisons de briques).

MODÈLES DE PORTES ET FENÊTRES

- » Portes à panneaux en bois peint couramment coiffées d'une imposte;
- » Fenêtres à battants à six grands carreaux en bois peint.

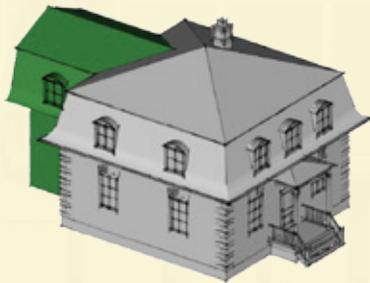


GALERIES ET ESCALIERS

- » Lorsque présente, la galerie est couverte d'un débordement prononcé du larmier ou d'un toit secondaire à auvent, soutenu par des poteaux de bois peint, ornés d'un socle, d'un chapiteau et de corbeaux;
- » Galerie accessible par quelques marches bordées de garde-corps. Présence de contre-marches découpées d'ouvertures aux motifs harmonisés au reste de l'ornementation.

INTERVENTIONS ADÉQUATES

- » Privilégier les agrandissements vers l'arrière qui conservent l'intégrité de la façade; sinon, le faire en retrait de la façade, à la manière des cuisines d'été de l'époque.



À ÉVITER

- » Éviter l'ajout de volumes présentant des caractéristiques volumétriques non harmonisées, tels que les appentis et les agrandissements à toit plat.
- » Refaire l'isolation de la toiture de ce type de maison par l'extérieur risque fort d'en compromettre la forme. Il faut donc éviter d'éliminer les lucarnes et la courbure du brisis.



Les informations contenues dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un portrait exhaustif du style qui est présenté. Avant d'entreprendre des travaux de restauration, de rénovation ou de construction, il est conseillé de contacter un inspecteur en bâtiment de la Division des permis, programmes et inspections, de votre arrondissement en composant le 418 698-3112. Celui-ci sera en mesure de vérifier la conformité de votre projet avec la réglementation d'urbanisme. L'inspecteur en bâtiment peut vous confirmer si votre résidence est située dans un secteur assujéti à un contrôle architectural (PIIA). Dans ce cas, votre demande de permis sera étudiée par le comité consultatif d'urbanisme de votre arrondissement.

Pour en savoir davantage sur les programmes et subventions disponibles, consultez le site Internet à permis.saguenay.ca.